

Tennis Club d'Herlies

ADHESION et INSCRIPTION à L'ECOLE de TENNIS

SAISON 2014 / 2015

Madame, Monsieur,

Les adhésions et les inscriptions à l'école de tennis pour la saison 2014/2015, auront lieu au club House les SAMEDI 30 AOUT et 6 SEPTEMBRE 2014 de 8h30 à 12h30.

Début des cours le lundi 29 septembre 2014.

ADHESION AU CLUB :

L'adhésion et le droit d'entrée sont payables en totalité, soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre du T.C.H, lors de l'inscription. Ce chèque sera débité en octobre 2014.

NOUVEAUTE : ECLAIRAGE INCLUS DANS L'ADHESION

ECOLE DE TENNIS :

Remarque : pour bénéficier de l'école de Tennis, il faut être adhérent au T.C. Herlies et être également licencié F.F.T. L'école de tennis est payable en totalité lors de l'inscription, soit en une fois = un chèque, soit en 3 fois = 3 chèques établis à l'ordre du T.C.H. qui seront débités au début de chaque trimestre c'est à dire : octobre 2014 - janvier 2015 - avril 2015.

DROIT D'ENTRÉE et CARTE D'ACCES :

Ils sont obligatoires pour toute nouvelle adhésion. Une caution de 15 € est demandée lors de l'inscription, pour droit d'entrée et la carte d'accès (carte d'accès renouvelée au 1^{er} octobre, l'ancienne carte étant obligatoirement restituée au Club). En cas de perte de votre carte d'accès, il vous sera réclamé 3 € pour la remplacer.

- Réduction de 50 % sur l'Adhésion (hors licence) pour tous les joueurs(es) à partir de la 3^{ème} série (uniquement compétiteurs d'équipes interclubs du T.C.H.)
- Réduction sur l'Adhésion (hors Licence et hors Ecole de tennis) de 10 % pour 3 personnes et de 15% à partir de 4 personnes inscrites, de la même famille et habitant à la même adresse.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Il doit contenir **IMPERATIVEMENT** : (tout dossier incomplet sera refusé)

- Pour les non-compétiteurs, un **certificat médical** pour la pratique du tennis,
- Pour les compétiteurs, un **certificat médical** pour la pratique du tennis en compétition,

Attention : L'accès au logiciel de réservation ne sera ouvert qu'aux adhérents ayant fournis leur **certificat médical avant le 1er octobre**.

- **la cotisation pour l'adhésion** au club,
y ajouter uniquement pour les nouveaux la caution de 15 € pour le droit d'entrée et la carte d'accès
- **la cotisation pour l'école de tennis**.